

DOSSIER D'AFFILIATION 2010-2011

ABISSONS
ENSEMBLE

pour
une
démocratie
exigeante

Je
rejoins

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Fédération de Haute Loire

www.fol43.org

ufolep

Comité départemental Haute Loire

la ligue de
l'enseignement

Fédération de Haute Loire

lusep

1 chemin de la Sermone – BP 607 VALS - 43008 Le Puy En Velay Cedex

Tél. : 04 71 02 02 42 - Fax : 04 71 02 03 47

fol43@wanadoo.fr / affiliations-fol43@wanadoo.fr / ufolep43@wanadoo.fr

Adhérer à la Ligue de l'Enseignement 43 2010-2011

La Ligue de l'enseignement est un grand mouvement d'éducation populaire partenaire de la vie associative

Notre projet

La Ligue de l'enseignement invite les citoyens à s'associer pour :

- comprendre les mutations de notre époque.
- contribuer à l'évolution de notre société et la faire progresser.
- promouvoir la construction d'une Europe politique et sociale.
- s'impliquer dans un développement durable et solidaire de la planète.

Elle agit partout contre toutes les inégalités et les discriminations pour construire une société plus juste, plus solidaire fondée sur la laïcité comme principe du « vivre ensemble ».

Nos actions

Chacune de nos actions est portée par un réseau d'acteurs locaux. Elles ont l'ambition de faire vivre la citoyenneté et la solidarité. Elles sont ouvertes à tous, et s'adressent en priorité à celles et ceux qui sont victimes de la précarité et de l'exclusion. Elles concourent au resserrement du lien social, au développement local et à la dynamisation des territoires urbains et ruraux.

Vie associative et fédérative

Accompagnement à la vie associative

- Aide à la création d'association.
- Formation des bénévoles associatifs.
- Un accompagnement à la gestion.
- Un syndicat employeurs.
- Un centre de documentation.
- Une assistance aux projets.
- Dispositif « Junior Associations ».

Culture et Education

Pour l'éducation pour tous et la démocratisation culturelle, le service agit pour former à la citoyenneté par :

- Des actions d'éducation artistique et culturelle et de soutien aux projets culturels.
- Des actions de solidarité et de lutte contre les discriminations.
- Des actions éducatives et de formation.
- Des actions de développement de la vie associative locale.

L'UFOLEP

L'UFOLEP, Union Française des Oeuvres Laïques d'Education Physique, service de la Ligue de l'enseignement, est une fédération sportive affinitaire et multisports née de la volonté de faire du sport un acte éducatif et citoyen par le plaisir du jeu :

- Organisation de manifestations sportives.
- Mise en place de formations d'animateurs qualifiantes.
- Diffusion de calendriers sportifs.
- Soutien au développement de nouvelles activités.
- Commissions Techniques par activité pour des idées innovantes de la pratique sportive.
- Un réseau départemental important pour une pratique multisport.

L'USEP

L'USEP, Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré, service de la Ligue de l'Enseignement, propose aux classes primaires et maternelles publiques une pratique sportive diversifiée complémentaire de l'éducation physique :

- En apportant aux enseignants une aide matérielle technique et pédagogique.
- En organisant des rencontres sportives.
- En aidant les partenaires éducatifs à concevoir et réaliser un projet sportif.

L'APAC Assurances

L'APAC est le groupe coopératif et mutualiste d'assurance de la Ligue de l'enseignement qui propose aux associations des contrats d'assurances les mieux adaptés pour mener à bien leurs actions. Quels que soient leurs adhérents, les activités, les lieux, ces contrats sont en mesure d'assurer tous les risques.

Vacances Pour Tous

Notre service vacances propose à tous les adhérents du réseau de la Ligue de l'enseignement une gamme complète de séjours et d'activités :

- Centres de vacances.
- Centres de loisirs sans hébergement.
- Classes de découvertes.
- Voyages de groupes.
- Vacances familiales.
- Séjours linguistiques.

La Ligue de Haute Loire en quelques actions

C'est aussi bénéficier de nombreux avantages et prestations que peut vous apporter une fédération d'éducation populaire :

- Une palette d'activités riches et variées :
- **sportives** UFOLEP / USEP, **culturelles** (théâtre, cinéma, lecture...).
- **classes** transplantées...
- Une réponse à vos besoins d'évasion par l'intermédiaire de notre service départemental **Vacances Pour Tous**.
- Une couverture assurance adaptée aux besoins de votre association et de ses adhérents par l'intermédiaire de notre service assurance **APAC/MAC**.

Développer votre association :

- Une réponse à vos problèmes de formation en vous proposant des stages de formation pour vos formateurs et vos dirigeants bénévoles.
- Une réponse à vos questions en matière de législation, grâce au CNEA (Syndicat d'employeurs).
- La documentation :
Nombreux livres de bibliothèque, revues pour les associations...
Des expositions : rythmes de vie de l'enfant, droits de l'enfant, citoyenneté, expo sport UFOLEP.
- La rencontre avec d'autres associations et l'organisation de projets inter-associatifs.

Président
Bernard MAZOYER

Délégué Général
Gilles EPALE
sg-fol43@wanadoo.fr

Secteurs d'activités

Vacances Pour Tous
Jean Michel BARREYRE
vpt-fol43@wanadoo.fr

UFOLEP
Josyane VARENNE
ufolep43@wanadoo.fr

Classe de Découverte
Jean-Michel BARREYRE
classes-fol43@orange.fr

USEP
Josyane VARENNE – Gilles EPALE
fol43@wanadoo.fr

Culture-Jeunesse
Gilles EPALE
fol43@wanadoo.fr

Affiliations - APAC
Cécile ESPAGNON
affiliations-fol43@wanadoo.fr

Administration - Comptabilité

Gestion administrative et financière
Caroline JULIEN
raf-fol43@wanadoo.fr

Comptabilité
Sandrine CHAUPUIS
fol43compta@wanadoo.fr

Accueil secrétariat
Cécile ESPAGNON
fol43@wanadoo.fr

1 - Démarche Affiliation ou ré-affiliation d'association

Vous nous retournez :

La Demande d’Affiliation Association / Personne Morale saison 2010/2011,

modifiée si besoin pour une ré adhésion et dûment rempli recto-verso pour une création, toutes les parties sont importantes (voir à l’intérieur « pour vous aider à compléter le bordereau »). N’oubliez pas de compléter le(s) code(s) d’activité(s) permanent(s) ou occasionnel(s) effectués à l’année et de dater et signer le bordereau par le Président de l’Association (dernier encart au dos).

La fiche d’affiliation -ROSE- datée et signée, correspondant à :

- La cotisation à la « Ligue de l’Enseignement 43 » selon la catégorie d’affiliation où vous vous situez (C1 pour une affiliation générale et sectorielle ; C2 pour une affiliation spécialisée ; C3 pour une affiliation forfaitaire)
- La cotisation à la « Ligue de l’Enseignement 43 + UFOLEP », pour les associations sportives.
- La commande d’imprimés de bulletin individuel d’adhésion pour délivrer une carte ligue ou une licence sportive est à télécharger sur notre site : www.fol43.org/vieassociative ou à retirer dans nos locaux.
- La cotisation facultative « VISA SACEM » pour une saison. Ce visa vous permet de bénéficier d’un tarif préférentiel auprès des organismes SACEM – SACD – SPRE, lors de manifestations occasionnelles (par exemple : bal, kermesse, gala).

En cas de première affiliation :

- Un exemplaire de vos statuts et du récépissé de déclaration de création d’association en préfecture.
- La fiche diagnostic « vous connaître... pour mieux vous garantir » obligatoire pour une première affiliation est à télécharger sur notre site : www.fol43.org/vieassociative.

Connectez-vous sur [www.fol43.org / vie associative](http://www.fol43.org/vieassociative)

- vous pouvez ici **télécharger** votre dossier de rentrée : si vous êtes nouveaux, vous trouverez tous les documents nécessaires à votre première adhésion :
 - le bulletin d’informations APAC 2010/2011,
 - la demande d’affiliation vierge de l’association,
 - le dossier d’affiliation,
 - la fiche diagnostic,
 - les informations diverses de la rentrée,
 - pour les nouveaux adhérents : le bulletin individuel vierge.
- **pour les anciens adhérents, une fois la demande et la fiche d’affiliation retournée à notre service affiliation, vous recevrez un courrier avec tous les codes d’accès nécessaires à votre dossier (adhésion individuelle, procédure d’utilisation...) en cliquant sur le lien « webaffiligue » vous arriverez au portail « WEBAFFILIGUE » qui vous permet de :**
 - d’accéder à la liste des membres qui sont déjà enregistrés dans Affiligue,
 - de procéder aux demandes de renouvellement d’inscriptions (pour les associations sportives, elles auront reçues le bulletin d’inscription pré-rempli),
 - de procéder à de nouvelles inscriptions,
 - de demander de l’envoi automatique d’un email à la fédération pour l’informer de sa demande.
- Vous pouvez **télécharger le mode opératoire** « le webaffiligue procédure et utilisation » sur [www.fol43.org / vie associative](http://www.fol43.org/vieassociative)

ATTENTION – ATTENTION – ATTENTION - ATTENTION

En aucun cas le WEBAFFILIGUE ne pourra être considéré par l’association comme une inscription ou une réinscription définitive.

La ou les demandes ne seront validées qu’au moment où la fédération aura délivré les nouvelles cartes pour la saison en cours.

2 - Démarche Adhésion ou ré-adhésion individuelle

Vous nous retournez :

- Vos bulletins individuels imprimés datés et signés accompagnés des pièces justificatives -Un certificat médical datant de moins d'un an et précisant les activités pratiquées, pour tous les adhérents licenciés à l'UFOLEP. Il est fortement recommandé pour les dirigeants.

Il est important de remplir au mieux les bulletins de vos adhérents notamment la partie « à remplir par les licenciés UFOLEP ».

Rappel :

La saison 2010-2011 commence le 1^{er} septembre 2010 et se termine le 31 août 2011.

Le licencié doit obligatoirement à réception de sa « carte licence », attribuée par le service affiliation, la signer pour authentifier les renseignements qui y sont portés et apposer une photo d'identité. La facture sera envoyée au correspondant de l'association avec les cartes et/ou licences. Vous avez la possibilité de commander de télécharger des cartes ou et des licences tout au long de l'année.

INFORMATION ASSURANCES

LA POST-GARANTIE

Les garanties assurances (responsabilité civile et individuel accident) des adhérents sont valables à compter de la date d'homologation de leur bulletin d'adhésion et cela jusqu'au 31 août de l'année suivante.

Il existe **une post-garantie assurance** jusqu'au 31 octobre sous réserve que l'affiliation et/ou l'adhésion soit renouvelée avant cette date (association et adhérent).

Concernant les activités UFOLEP, cette post-garantie est valable aussi bien pour les activités d'entraînements et non compétitives que celles compétitives pour la nouvelle saison.

Toutefois elle peut s'étendre au-delà du 31 octobre et jusqu'au 31 décembre pour couvrir les compétitions tardives de la saison qui s'achève, à condition que celles-ci figurent dans un calendrier officiel UFOLEP fourni à l'APAC en début de saison.

LA DOUBLE ADHESION D'UN MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AFFILIEE

La double adhésion : c'est être membre sur la même saison de deux (ou plusieurs) associations affiliées en même temps. Par conséquent, si une personne est déjà membre d'une association, elle devrait aussi prendre une nouvelle carte de membre de la Ligue pour cette autre association. La procédure nationale simplifie ce dispositif en faisant *uniquement payer les cotisations assurance (Responsabilité Civile et Individuelle Accident)*, c'est ce que l'on appelle « l'assurance double adhésion ».

Un adhérent désirant pratiquer, dans une autre association affiliée (par exemple à l'UFOLEP) une activité non proposée par sa propre association, devra obtenir la **double autorisation** de son association et de son Comité départemental d'origine. Cette double appartenance est également valable au sein des associations culturelles ou éducatives.

LE MATERIEL

Le matériel acheté par l'association, pour le compte de celle-ci,
durant la période d'affiliation

N'EST PAS COUVERT AVEC L'ADHESION A LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT OU A

L'UFOLEP

Il est nécessaire de prendre une assurance optionnelle nommée :
« Tous risques matériel / mobilier »

la ligue de
l'enseignement

Fédération de Haute Loire

1 chemin de la Sermone – BP 607 VALS -
43008 Le Puy En Velay Cedex

Tél. : 04 71 02 02 42 - Fax : 04 71 02 03 47

fol43@wanadoo.fr ou affiliations-fol43@wanadoo.fr ou ufolep43@wanadoo.fr - Site internet : www.fol43.org

ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

NOM DE L'ASSOCIATION :

N°D'AFFILIATI

ON

043/_____/____

FICHE D'AFFILIATION - SAISON 2010-2011

Cotisation forfaitaire de base à la Ligue de l'Enseignement 43 :

Affiliation préférentielle (générale et sectorielle)

70,00 €

Affiliation spécialisée (association dont l'activité s'adresse à des usagers ou au grand public)

86,50 €

Affiliation forfaitaire (groupement - établissement public qui souhaite manifester son appui à la Ligue)

86,50 €

Affiliation particulière (association d'étudiant, junior association, ets du 2nd degrés)

tarif étudié sur dossier

L'affiliation comprend aides, conseils, abonnement au journal de la Ligue « Les Idées en Mouvement »

et accès à tous les services de la fédération.

Carte d'adhérent	Catégorie	Tarif en €	Commande bulletins vierges
Comprend l'assurance pour la pratique socio-éducatives et culturelles (hors activités)	Adultes (+ de 16 ans nés en 92 et	8,30 €	A télécharger sur le site : www.fol43.org/vie associative
	Jeunes (- de 16 ans nés en 93 et	3,30 €	

POUR LES ASSOCIATIONS SPORTIVES UFOLEP

Cotisation forfaitaire de base Ligue de l'Enseignement 43 + UFOLEP soit **70,00 + 48,00 =**

118,00 €

L'affiliation comprend l'abonnement à la Revue Nationale « En Jeu », tous les services d'aides et d'assistance de l'UFOLEP.

Type de licence	Catégorie	Tarif en €	Activités	Commande bulletins vierges
Licence Risques 1	Adulte né en 1992 et avant	17,00 €	Gymnastique d'Entretien, randonnée Pédestre, Yoga, sophrologie, danse, qi-qong, golf, pétanque, raquette neige	A télécharger sur le site : www.fol43.org/g/vie associative
	Jeune né entre 1993 et 1998 Enfant né en 1999 et après	9,50 € 8,50 €		
Licence Risques 2	Adulte né en 1992 et avant	20.50 € 12,50 €	Activités aquatiques, Football, Gym Artistique, judo, karaté, korfbal,	

	Jeune né entre 1993 et 1998 Enfant né en 1999 et après	11,50 €	volley, roller et skate, ski...
Licence Risques 3	Adulte né en 1992 et avant Jeune né entre 1993 et 1998 Enfant né en 1999 et après	29,00 € 19,85 € 18,85 €	VTT, cyclospor, cyclotourisme, endurance moto, kart cross, moto-cross, trial 4x4...
Licence Risques 4		Police particulière	U.L.M., vol à voile, vol libre, parachutisme...
Licence Dirigeant	Adulte né en 1992 et avant	16,00 €	Toutes activités
Licence Dirigeant	Jeune né en 1993 et 1998	7,50	Toutes activités

Cotisation facultative Visa Fédéral SACEM-SACD-SPRE(*). OUI NON **7,50 €**
 Accord LFEFP / SACEM, il est obligatoire pour pouvoir bénéficier d'un tarif préférentiel sur manifestation musicale déclarée auprès de l'organisme concerné. (* cochez une des deux cases).

Pris connaissance le Signature du responsable d'association.

Le Vals près le Puy,
Le 21 juillet 2009

Le Délégué Général de la Ligue de l'Enseignement

FOL43

Aux Présidents d'Associations

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

L'équipe de la Ligue de l'Enseignement Fédération Haute-Loire est heureuse de vous adresser ci-joint le dossier d'affiliation ou de réaffiliation de votre association pour l'année 2009-2010.

Afin d'être plus accessible à un grand nombre d'entre vous, tous les documents nécessaires à votre affiliation ou réaffiliation sont désormais téléchargeables sur notre site www.fol43.org/vie associative.

Cette version « allégée » du présent dossier vous permet, **une fois votre association enregistrée auprès de nos services** (retour de la fiche d'affiliation (verte) et de la demande d'affiliation personne morale (A3) datées et signées) **d'accéder par votre portail internet à tous vos dossiers** (procédures, bordereaux, notices...).

Notre service affiliation tiendra une permanence dans les locaux du *Centre Social DECLIC* – 7 rue de la République à Brioude (à côté de la CAF), le *jeudi 24 septembre 2009 entre 16h et 20h*. Vous pourrez alors, si vous le souhaitez, récupérer vos dossiers **après retour du coupon réponse ci-dessous**.

Plus que jamais, nous sommes à votre écoute pour vous accompagner dans l'établissement de vos dossiers et dans l'élaboration de vos projets associatifs.

Vous remerciant pour votre confiance, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations les plus cordiales.

Gilles EPALE.

Si vous ne souhaitez pas adhérer au nouveau mode d'affiliation en ligne, vous avez la possibilité de récupérer votre dossier au siège de la fédération ou de nous retourner le coupon ci-dessous pour qu'il vous soit adressé ultérieurement.

✂-----

COUPON REPONSE MISE A DISPOSITION DU MATERIEL D'AFFILIATION

A retourner à 1 chemin de la Sermone - BP 607 VALS - 43008 Le Puy En Velay Cedex - Fax : 04 71 02 03 47
AVANT LE 1^{er} SEPTEMBRE 2009

- Oui je souhaite accéder au nouveau mode d'affiliation en ligne et je vous retourne ma demande et ma fiche d'affiliation pour recevoir mes codes d'accès internet.
- Non je ne souhaite pas accéder au nouveau mode d'affiliation en ligne et je viens chercher mon dossier
 à la fédération OU à la permanence de Brioude
- Non je ne souhaite pas accéder au nouveau mode d'affiliation en ligne et je souhaite que vous me l'envoyiez.
ASSOCIATION NOM et ADRESSE : _____.

Pouvez-vous préciser les raisons de votre refus : _____.

Signature du Président de l'association